

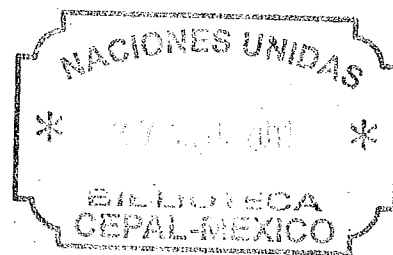
Distr.
RESTREINTE

LC/MEX/R.564
19 Juin 1996

ORIGINAL: ESPAGNOL

CEPAL

Comission Economique pour l'Amérique Latine et les Caraïbes



HAITI: EVOLUTION ECONOMIQUE EN 1995

TABLE DES MATIERES

	<u>Page</u>
1. Caractéristiques générales de l'évolution récente	1
2. La politique économique	2
a) La politique fiscale	3
b) La politique monétaire et la politique des changes	5
c) La politique commerciale	6
d) La réforme structurelle	6
3. L'évolution des principales variables	7
a) L'activité économique	7
b) Les prix, les rémunérations et l'emploi	9
c) Le secteur extérieur	10
<u>Annexe statistique</u>	13

1. Caractéristiques générales de l'évolution récente

La restauration du régime civil constitutionnel en octobre 1994 a été le changement politique le plus important qui a déterminé l'orientation de l'économie haïtienne de l'année fiscale 1994-1995. ^{1/} La crise profonde qui, depuis 1990, avait provoqué une chute de 30% du revenu interne de Haïti, a pris fin. L'embargo commercial imposé au pays à la suite du coup d'État de septembre 1991 a été levé et des conditions favorables ont été créées permettant d'entreprendre un programme d'urgence, avec l'appui financier de la communauté internationale. C'est dans ce contexte que l'économie a commencé à montrer une récupération partielle en 1995, dont le reflet est une croissance de 4% du produit intérieur brut (PIB).

Outre l'élaboration d'un programme d'urgence de relance de l'économie visant à répondre aux besoins les plus pressants de la population, le Gouvernement de Haïti a défini ses plans de réforme structurelle. Le programme économique et financier prévu, appuyé par une aide de la communauté internationale d'un milliard 200 millions de dollars payables en trois ans, a été concerté avec les organismes financiers multilatéraux et vient s'inscrire dans un contexte macroéconomique établi par l'Accord de Confirmation conclu en mars avec le Fonds Monétaire International (FMI). ^{2/}

La normalisation du commerce extérieur et sa libéralisation, un plus grand flux de ressources de l'extérieur, une meilleure gestion des finances publiques et l'orientation de la politique monétaire ont permis de contrôler la tendance à l'hyperinflation de l'année précédente (46,5%) et de la période de l'embargo. Les prix au consommateur se sont élevés de 16,1%, encore au-dessus des valeurs historiques de l'économie haïtienne et le taux de change s'est stabilisé autour de 15 gourdes pour un dollar.

Malgré un meilleur revenu intérieur, les dépenses très supérieures à celles des années antérieures ont déterminé une augmentation, en valeur absolue et par rapport au PIB (4,6% si l'on exclut les dons), du déficit fiscal du gouvernement central, plus important que l'année précédente. Plus des deux tiers du déficit ont été financés par des crédits de l'extérieur et des dons.

Quant au secteur extérieur, la brèche commerciale s'est agrandie à la suite de la forte expansion des importations de biens, accompagnée d'un accroissement plus lent des exportations. Ainsi, le déficit du compte courant a atteint les 471 millions de dollars (17% du PIB). Le flux de ressources extérieures, surtout des dons, a permis de le financer et d'accroître les réserves internationales de 200 millions de dollars, sans que le niveau d'endettement extérieur s'élevé sensiblement.

Malgré la récupération partielle de l'économie en 1995, on estime que le taux de chômage s'est maintenu au-dessus de 50%, tandis que le secteur informel représente toujours la source

^{1/} Comme de coutume, les années auxquelles il est fait référence dans ce rapport correspondent aux années fiscales, qui commencent le 1er octobre et terminent le 30 septembre suivant.

^{2/} L'année suivante, l'aide offerte s'est accrue à presque 1,7 milliard de dollars.

principale d'emploi. Si le développement de l'activité économique et le flux de ressources extérieures ont permis d'augmenter les revenus annuels par habitant, il continue de se produire néanmoins une baisse alarmante du niveau de vie et des indicateurs sociaux pour un très large secteur de la population. C'est pour cela que l'une des priorités du gouvernement est, outre rétablir les équilibres macroéconomiques, centrer ses efforts sur la réduction des inégalités et l'allègement de la pauvreté.

2. La politique économique

Les grandes lignes du programme économique du gouvernement constitutionnel visaient à atteindre deux objectifs principaux. Tout d'abord, faire face à la situation d'urgence créée par l'effondrement virtuel de l'économie nationale, après trois années de gouvernement militaire et l'embargo commercial qui en était la conséquence. Ensuite, il fallait corriger les retards structurels et institutionnels, héritage de plusieurs décennies d'administration qui avaient entravé le développement potentiel du pays.

Le plan de réforme structurelle mis en oeuvre par le Gouvernement haïtien se propose d'atteindre une croissance durable qui garantisse une diminution de la pauvreté, un accroissement des possibilités d'emploi, la réduction du déficit des finances publiques et du compte courant, un meilleur accès aux services sociaux et la réhabilitation de l'environnement. C'est dans cette direction que vont l'élan donné au renforcement des finances publiques, le développement du secteur privé, la réforme du secteur public, la privatisation des entreprises publiques et la mise en oeuvre de programmes sectoriels.

Le réajustement macroéconomique, l'orientation de la politique économique et les objectifs du programme économique ont été concertés avec les organismes financiers internationaux, par le biais de l'accord spécial signé en mars avec le FMI, ainsi que les prêts de réajustement structurel et d'assistance technique de la Banque Mondiale et de la Banque Interaméricaine de Développement (BID). A ces accords sont venus s'ajouter plusieurs programmes d'action sectorielle financés par des organismes bilatéraux et multilatéraux dans le but d'appuyer la reprise économique et atténuer le coût social de la crise. La première étape de l'obtention de ressources fraîches de l'extérieur, en décembre 1994 a été l'engagement du pays envers le FMI, la Banque Mondiale et la BID à payer les arriérés du paiement de la dette contractée, par le versement de 65 millions de dollars en provenance de 10 pays donateurs, qui se sont ajoutés aux 18 millions de dollars financés par le Gouvernement haïtien.

La plupart des mesures fiscales et monétaires ont été mises en oeuvre avec succès pendant le premier semestre; l'inflation a baissé et le taux de change s'est récupéré. A partir de juillet - dernier trimestre de l'année fiscale - certaines difficultés ont commencé à se présenter pour contenir la dépense publique, les prix internes ont continué de monter et le taux de change s'est détérioré. En outre, l'opposition au processus de privatisation des entreprises publiques s'est affermi au cours du second semestre et a entraîné la démission du premier ministre, en novembre. C'est ainsi qu'ont été remises à plus tard les décisions portant sur neuf entreprises et que s'est installé un climat d'incertitude à la veille des élections présidentielles. De leur côté, plusieurs organismes financiers,

bilatéraux et multilatéraux ont suspendu l'octroi des ressources prévues, dans l'attente de la reprise de mesures de discipline fiscale.

a) La politique fiscale

Lorsque le gouvernement constitutionnel reprend ses fonctions au début de l'année fiscale 1994-1995, il se trouve face à une situation de détérioration généralisée. Le coefficient des recettes budgétaires n'est plus que de 3,3% du produit, à cause du retard pris par l'activité économique et les conditions d'une impossibilité de bonne gestion des affaires publiques. Pour financer le déficit public, supérieur à 4% du PIB, on avait eu recours, sans discrimination, à l'émission monétaire inorganique et à l'impôt inflation.

Devant cette situation, le programme économique et financier adopté visait à élever les revenus courants à 6% du PIB, en se basant sur une série de mesures fiscales et administratives. L'une des premières est la mise à jour du taux de change de référence, utilisé pour les évaluations douanières, ainsi qu'une augmentation de l'impôt sur les produits pétroliers et l'encaissement d'une taxe de 3% au titre de droits administratifs sur la valeur des importations. Les premières démarches ont été entreprises simultanément en vue de renforcer l'administration budgétaire et de diminuer l'évasion fiscale et douanière, ainsi que de récupérer les retards accumulés au cours des dernières années et estimés à 80 millions de gourdes. A cette fin a été approuvée la création d'un bureau de suivi des 200 principaux contribuables (UGC), la mise à jour des registres des entreprises et l'automatisation des douanes. Ces mesures devraient porter leurs fruits en 1996.

Les principales mesures fiscales se sont inscrites dans une loi promulguée au début mars, qui libéralisait également le commerce extérieur. Les revenus fiscaux ont augmenté de façon régulière, d'un revenu mensuel de 67 millions de gourdes, au début de l'année fiscale, à 260 millions, en juin; ensuite il s'est produit une contraction puis le retour au niveau du mois de septembre. Les revenus fiscaux se sont élevés à 2 milliards 167 millions de gourdes, près de trois fois ce qui avait été perçu en 1994, soit 5,2% du PIB, et les revenus totaux à 2 milliards 369 millions, 3/ ce qui était pratiquement l'objectif du programme économique.

Bien que les impôts sur le revenu se soient comportés de façon favorable, leur contribution au revenu a été inférieure à ce qui provient des impôts indirects appliqués aux entreprises selon leur chiffre d'affaires (ou TCA) et de l'impôt sur le commerce extérieur. 4/ Dans le cas du commerce extérieur, la réduction des tarifs douaniers a été plus que compensée par la modification du taux de change douanier (de 6,5 gourdes par dollar, on est passé au taux de change du marché, soit en moyenne 15 gourdes) et par l'augmentation du volume des importations. Par ailleurs, les droits sur les produits pétroliers ont contribué, dans une large mesure, à élever les revenus fiscaux, suite à la fin de l'embargo sur les importations et de l'élimination des subventions. Les entreprises publiques ont ainsi enregistré un excédent de 200 millions de gourdes, bien supérieur (1 750%) au chiffre de

3/ Dons non compris.

4/ La TCA a été réformée et son assiette s'est élargie pour y inclure les services (bancaires, hôtels). Il est prévu l'introduction d'une taxe à la valeur ajoutée.

1994. De même, près de 400 millions de gourdes ont été récupérés au titre des comptes gelés dans les banques commerciales pendant l'embargo.

Les dépenses courantes, à leur tour, ont dépassé de 25% ce qui était prévu et se situent à plus du double de la dépense de l'année précédente, soit 9,6% du PIB. D'une part, les frais de personnel ont augmenté (1 milliard 196 millions de gourdes), à la suite de la hausse des rémunérations et d'une modification du nombre de postes. Ainsi, la dépense mensuelle moyenne de 85 millions de gourdes pendant les trois premiers trimestres de l'année fiscale a presque doublé au cours du troisième trimestre (150 millions). L'augmentation des dépenses de fonctionnement de l'administration publique (2 milliards de gourdes) a été beaucoup plus prononcée, surtout pour le deuxième trimestre et correspond à la nécessité de réhabiliter la capacité du secteur public. En outre, des fonds ont été consacrés au remplacement des forces armées par un nouveau corps de police civile, actuellement en cours de formation. Dans le cadre du programme de démilitarisation, le personnel démobilisé a reçu des cours de formation et de réincorporation dans d'autres domaines d'activités.

Le paiement des intérêts de la dette publique intérieure et extérieure (53 et 189 millions de gourdes, respectivement) a représenté 6% des dépenses courantes. Dans le budget régulier, 267 millions de gourdes ont été destinés aux investissements publics, dans des projets intensifs en main d'oeuvre pour la réparation et l'entretien de l'infrastructure, d'une valeur bien supérieure aux années antérieures (entre 75 et 117 millions de gourdes). Il faut encore ajouter à cela les sommes obtenues par le biais de la coopération extérieure.

Le déficit global était de 4,6% du PIB et a été financé pour plus de 80% à l'aide de ressources externes (696 millions de gourdes en dons et 865 millions en prêts nets), à la différence des trois années précédentes, quand il était absorbé presque totalement par des émissions de la Banque Centrale. 5/

La situation du reste du secteur public non financier a été plus hétérogène. L'excédent global qui a permis de transférer des ressources au gouvernement et de rembourser une part importante de la dette envers la Banque Centrale venait presque exclusivement de l'entreprise des télécommunications. En revanche, d'autres entreprises qui avaient été inactives, comme la cimenterie ou la minoterie, de même que le secteur électrique, ont eu un impact négatif sur les finances publiques, car ils ont continué de recevoir une aide du trésor public pour une somme de 150 millions de gourdes. Vu le report de la privatisation des entreprises publiques, on n'a enregistré aucun revenu de capital.

Pour l'année fiscale 1996, il est prévu une augmentation de 25% des dépenses et des recettes. De même que pour l'année fiscale 1995, le financement du déficit qui en résultera dépendra du paiement opportun des ressources extérieures engagées au titre de l'aide et des prêts assortis de conditions favorables, car actuellement les revenus courants ne couvrent que près de 75% des dépenses au titre des salaires et du fonctionnement de l'administration publique. Il y a lieu de

5/ Si l'on inclut les dons dans les revenus totaux, le déficit fiscal se réduit à 2,9% du PIB, ce qui le rapproche des 3% prévus par le programme économique et financier, donations comprises.

signaler que, puisque le budget correspondant n'a pas été approuvé, les critères du budget 1995 ont continué d'être appliqués. Le retard a été causé d'une part, par le changement de gouvernement alors que l'année fiscale était en cours, et d'autre part, par l'engagement pris d'identifier de façon plus détaillée les frais de fonctionnement dans le but de favoriser la rationalisation des dépenses.

b) La politique monétaire et la politique des changes

La politique monétaire a adopté à nouveau un schéma modéré après trois années de franche expansion. Les autorités ont eu recours notamment à deux instruments : les réserves obligatoires et l'intervention sur le marché des devises. Si l'on compare avec l'année précédente (22%), la base monétaire, de même que la liquidité en monnaie nationale, s'est accrue d'environ 15%, ce qui s'avère inférieur à l'augmentation de la valeur des transactions (le produit réel s'accroît de 4% et les prix de 16%), pour se situer dans les limites fixées avec le FMI. On note également un changement important de la structure de l'offre monétaire.

A la différence du passé récent, où l'expansion de l'offre monétaire était liée au financement du déficit fiscal, le crédit net au secteur public a stagné pendant l'année 1995, ce qui est dû en partie à l'amortissement des avances (escrow) accordées en 1994 sur les comptes gelés à la suite de l'embargo international. De même les directives de la Banque Centrale ont été appliquées avec plus de rigueur en ce qui concerne l'octroi de crédit au secteur public. En revanche, ont augmenté le crédit au secteur privé (plus de 50%) et surtout les actifs extérieurs nets (200 millions de dollars).

La composition de la demande monétaire a tendu à se modifier. La monnaie a augmenté de 25% et le pourcentage des dépôts à vue s'est accru par rapport au circulant. La quasi-monnaie, pour sa part, ne s'est élevée que de 7,5% et l'on observe une nette préférence pour les comptes d'épargne par rapport aux dépôts à terme. Par ailleurs, les dépôts en dollars ont plus que doublé. Dans l'ensemble, la liquidité en monnaie nationale (M2) s'est accrue de 15% et la masse monétaire au sens large (M3), de 25%.

Les signes de liquidité excessive se sont accentués à partir de juillet, ce à quoi sont venus s'ajouter les facteurs d'incertitude sur la direction future de la politique économique. Les autorités monétaires qui, en mars, avaient élevé à 73% les taux de réserve obligatoire sur les dépôts à vue dans les banques commerciales, alors que pour les dépôts à terme ils restaient à 20%, ont unifié les coefficients sur tous les types de dépôts à 48% en mai, pour les augmenter à 53,5% en septembre. En revanche, cette mesure ne touche pas les dépôts en dollars qui ont le plus augmenté, ce qui représente un facteur potentiel de déstabilisation. Afin d'éviter un excès supplémentaire de liquidité et d'adapter le revenu en provenance de l'aide extérieure à la capacité de gestion des projets, les autorités monétaires se sont également engagées à retenir une partie (20%) du flux des ressources de l'extérieur.

En juillet sont apparus également des signes de nervosité sur le marché des changes, associés, notamment à des augmentations de la dépense publique. La monnaie nationale a perdu 4% de sa valeur entre juillet et août pour se situer à 15,62 gourdes par dollar. Les pressions exercées sur la monnaie ont été contenues grâce à l'intervention de la Banque Centrale qui vend des devises sur le marché à partir du mois d'août. La monnaie a ainsi flotté entre 13 et 15 gourdes par dollar au cours

de l'année, avec une récupération de 12% par rapport à la période de l'embargo. En outre, la réduction de la liquidité vers la fin de l'année a permis de diminuer de deux points de pourcentage le coefficient des réserves obligatoires.

Un décret présidentiel éliminait, au cours de l'année fiscale, le plafond statutaire des taux d'intérêt, qui ont ainsi tendu à la hausse, tandis que la marge d'intermédiation s'élargissait en réponse aux taux plus élevés de réserves obligatoires. Selon le montant des crédits et leur destination, le taux actif des banques commerciales se situait entre 11 et 20% au début de l'année fiscale et entre 12 et 25% à la fin. Quant aux dépôts à terme (12 mois), leur taux est passé de 5,5% en moyenne à 8,5%, ce qui équivaut encore à un rendement réel négatif. La structure des dépôts, à court terme pour la plupart, a limité la capacité de financement à long terme, à l'exception de celle des institutions de développement créées à cette fin. Les banques commerciales n'ont pas été en mesure d'identifier un grand nombre de projets productifs, en raison du caractère encore balbutiant du processus de normalisation économique.

c) La politique commerciale

L'orientation de la politique commerciale a été celle de la libéralisation. En décembre 1994, le gouvernement a suspendu pendant trois mois l'obligation du permis d'importation et baissé les taxes sur l'importation de riz, de sucre et de ciment. En mars, les réformes en matière de commerce se sont consolidées. Les restrictions à l'importation qui pesaient encore sur sept produits agricoles ont été éliminées et la dispersion des tarifs douaniers a été réduite. Suite à une baisse d'environ 50% en moyenne, ils s'inscrivent dans une fourchette de 0 à 15%, avec l'exception des 25% pour les produits pétroliers. On a supprimé également l'obligation de rapatrier 40% des revenus de l'exportation.

De même, la valeur douanière aux fins fiscales a été accrue et l'on a appliqué le taux de change du marché. Quant à la nomenclature tarifaire, elle sera remplacée par le système harmonisé.

d) La réforme structurelle

Le programme du gouvernement a proposé une série de mesures visant à libéraliser l'économie, encourager l'initiative privée, démilitariser la vie publique et privatiser des entreprises publiques.

Pour marquer son engagement au principe d'un partenariat entre le secteur privé et le secteur public, le gouvernement a mis en place une commission présidentielle, formée de personnalités des secteurs public et privé, dont la responsabilité est de proposer des initiatives visant à encourager les investissements, moderniser l'économie et le cadre juridique et régulateur des investissements ainsi que procéder à la privatisation d'entreprises publiques. De même, une commission tripartite a été chargée de mettre à jour et d'examiner les thèmes conflictuels du code du travail. Pour appuyer la modernisation de l'administration publique, les organismes financiers internationaux ont fourni un crédit pour l'assistance technique, complémentaire du réajustement structurel. Néanmoins, l'un des

principaux aspects de la réforme, le processus de privatisation, a créé des tensions politiques qui se sont accentuées pendant le second semestre de l'année et ont entraîné sa suspension.

Avec l'aide de la communauté internationale plusieurs fonds ont été créés en vue de mobiliser les investissements privés ; l'un, de 80 millions de dollars, est consacré au développement de travaux à main d'oeuvre intensive, et un autre de 65 millions de dollars prévu pour stimuler les investissements étrangers dans des projets d'infrastructure.

3. L'évolution des principales variables

La relance de la demande intérieure liée à la normalisation de la situation politique, et sustentée par un grand afflux de devises, se traduit par une récupération de l'offre interne et surtout, par une augmentation notable des importations. Par ailleurs, plusieurs événements politiques ont influencé l'activité interne du pays pendant l'année. Il y a lieu, entre autres de souligner les élections en vue de renouveler l'Assemblée Législative et les autorités locales en juin, avec un deuxième tour en septembre, les élections présidentielles de décembre, la présence des forces de paix de l'ONU pour favoriser le processus de stabilisation politique et social et la formation d'une nouvelle police civile.

a) L'activité économique

L'espoir créé par le retour à la vie démocratique et l'appui extérieur ont relancé une économie entravée par le blocus. Les premiers signes de récupération de la demande interne se sont fait sentir surtout au niveau de l'accroissement marqué des importations. De même, on a assisté à une élévation des investissements publics (10,4% du PIB) par rapport aux 5,9% de 1994. La consommation interne a repris également et les exportations se sont accrues - bien qu'à un rythme inférieur à celui des importations -, notamment pour ce qui est de l'industrie de la sous-traitance, jusqu'alors presque complètement paralysée.

Au cours du premier semestre, on a observé une expansion de l'économie. Néanmoins, à partir de juillet on a assisté à un certain ralentissement à la suite de la diminution du crédit disponible pour la petite entreprise et de l'incertitude engendrée par la situation mentionnée plus haut.

La demande globale, surtout extérieure, a intensifié son dynamisme. Ainsi, après trois ans de restriction des exportations, le commerce a progressé même s'il ne revient pas au niveau, déjà bien bas, qui avait précédé l'embargo. Parmi les composantes de la demande, c'est l'investissement qui a enregistré la plus forte croissance (83%). On estime que les investissements publics ont eu une forte incidence dans le domaine des différents projets de réhabilitation d'ouvrages d'infrastructure en milieu urbain et rural. En revanche, les investisseurs privés ont généralement adopté une attitude plus prudente, dans l'attente des signes indicateurs d'une plus grande stabilité. La chute de l'épargne interne, qui est négative et représente -22% du PIB, reflète l'importance des entrées des ressources extérieures - dons et prêts - qui ont financé non seulement les investissements, mais aussi une bonne part de la consommation interne. Ainsi, la consommation du gouvernement a indiqué une reprise considérable (70%) grâce à un élargissement de la masse salariale, à des augmentations sélectives des revenus, à la création d'un nouveau corps de police et aux dépenses

d'équipement. La relance de la consommation privée se doit à la récupération de la demande différée de la société haïtienne ainsi qu'à la présence du contingent des Nations Unies.

La croissance de la demande a été satisfaite principalement par des importations plus importantes, à l'évolution très dynamique (250%) et qui ont augmenté considérablement en comparaison au produit intérieur. Ce dernier a également bénéficié d'une récupération de 4%. Parmi les différents secteurs de production, il y a lieu de remarquer le développement de la construction et des services, tandis que la production de biens était en baisse (-0,3%), surtout les produits agricoles. La construction a accusé la plus forte croissance (85%), suivie des services du commerce, des restaurants et hôtels (14%), les transports, le stockage et les communications (12%).

Pour ce qui est des biens, qui représentent 50% du PIB, la production de l'agriculture et de l'élevage a accusé une forte baisse (-8,5%) venue s'ajouter au retard accumulé pendant plusieurs années. Presque tous les produits, tant pour la consommation interne que pour l'exportation, ont diminué. L'ouragan Gordon, qui avait ravagé le pays à la fin de l'année 1994, avait endommagé les cultures. Par ailleurs, le manque de ressources pour les travaux des champs, la hausse des coûts de production, ainsi que la détérioration de l'infrastructure et de l'industrie ont entraîné une décapitalisation des campagnes, déjà très appauvries et une diminution des récoltes de canne à sucre, de banane, de riz et de café. Les cultures alimentaires ont également accusé une baisse, tout comme la production de viande, dont l'offre avait diminué depuis plusieurs années. Seuls certains produits non traditionnels, comme la mangue ont vu s'intensifier leur rythme de production.

Les mines, dont la participation au PIB est réduite, ont montré une récupération (15%), sans pour autant revenir aux niveaux d'extraction des années antérieures ; la demande en matériaux de construction a contribué à sa récupération. On envisage dans ce secteur certains investissements qui permettraient, à moyen terme, d'avoir accès au marché extérieur ; c'est le cas du marbre, qui serait exporté, une fois transformé. C'est la construction qui a indiqué la plus forte croissance sectorielle de l'année, avec une intense activité dans le domaine du logement et de la réhabilitation des infrastructures qui a exigé l'importation de matériaux comme le ciment et le bois.

Les produits manufacturés ont accusé une hausse de 11%, après un retard accumulé de 50% sur les trois années précédentes. Les secteurs les plus dynamiques ont été ceux des produits pour la consommation interne et la sous-traitance. Pour les premiers il faut souligner les savons et détergents ; en revanche, l'industrie alimentaire a ressenti l'effet des difficultés dans le domaine de la production des huiles comestibles et de la raffinerie de sucre, qui commence à reprendre peu à peu. La production d'huiles essentielles était également en baisse. Quant à l'industrie de la sous-traitance, modifiée dans sa structure, elle a montré des signes encourageants de récupération grâce au fonctionnement de 75 des 145 entreprises qui existaient au début des années 90 ; la production de différents articles de confection et de sports s'est maintenue mais les produits électroniques ont perdu de leur importance.

Dans le cas des services de base, à l'instar d'autres activités économiques, leur croissance (12%) n'est pas parvenue à récupérer les pertes de l'année antérieure. Ainsi, le rythme de la production d'électricité, de la distribution d'eau et de gaz (11%), n'a pas permis de satisfaire la demande. Dans le premier cas, la production n'a été que de 60% de ce qu'elle était en 1991. Les

coups de courant ont été longues et ont eu des répercussions sur le fonctionnement de l'économie.

Le retard structurel des communications, des transports et du stockage a été partiellement compensé par une évolution positive de l'activité sectorielle pendant l'année (12%) et de nouveaux investissements. Le réseau téléphonique s'est agrandi quelque peu et, grâce à la reprise du commerce extérieur, les services de manutention des marchandises se sont développés.

L'activité commerciale, la restauration et l'industrie hôtelière (14%) ont bénéficié d'une meilleure répartition des marchandises importées, puisque l'offre des biens d'origine interne s'est comparativement moins développée. De même, la présence des missions internationales a entraîné une demande accrue de services d'hôtellerie et de restauration.

Les services financiers ont quelque peu bénéficié de la reprise de l'économie, ainsi que les assurances et les biens immobiliers (2%). On a noté un dynamisme particulier des institutions qui se consacrent à collecter des fonds du public ou à effectuer des transferts de l'extérieur.

b) Les prix, les rémunérations et l'emploi

La libéralisation du commerce extérieur, une plus grande liquidité externe, l'amélioration de la gestion fiscale et la réorientation de la politique monétaire ont créé un cadre favorable qui a permis d'équilibrer les pressions de la demande et de contrôler l'inflation. Après avoir accusé, en 1994, une hausse historique de 46,5%, l'indice des prix au consommateur (IPC) est retombé, à la fin de l'année fiscale, à 16,1%, avec une variation moyenne annuelle de 27%:

Les prix des aliments ont accusé la plus forte hausse (32% en moyenne annuelle et 20,1% à la fin de l'année), notamment pendant les mois de janvier et de février et à partir du mois d'août où l'augmentation a repris. Parmi les produits particulièrement importants, citons le riz importé, le sucre et la farine de blé, surtout à la fin de l'année, lorsque les prix internationaux des céréales ont augmenté. De même, le lait en poudre est devenu rare et son prix s'est élevé. Les tarifs de l'électricité ont aussi augmenté.

Pour ce qui est des salaires, après plusieurs années sans variations, le salaire minimum est passé de 15 à 36 gourdes en mai, 6/ ce qui équivaut à une hausse nominale de 140%. Les fonctionnaires ont également reçu des augmentations. Par rapport aux variations des prix au consommateur, l'augmentation du salaire minimum réel est significative (89%) et a permis de récupérer le niveau de 1991; néanmoins, son pouvoir d'achat est encore en dessous de ce qu'il était il y a dix ans.

En l'absence d'information précise sur le niveau de chômage, on estime qu'il affecte la moitié de la population économiquement active. Par contre, l'économie informelle offre emploi et

6/ Avant le coup d'État de septembre 1991, le Parlement avait approuvé un nouveau salaire minimum journalier de 26 gourdes pour les employés de l'industrie, qui n'a jamais été respecté.

revenu à un large secteur de la population. L'industrie de la sous-traitance qui employait près de 50 000 personnes à la fin des années 80, avait réduit ses activités pendant les années 1991-1994, au moment de la disparition de plus de 100 entreprises, jusqu'à être presque totalement paralysée en 1994. En septembre 1995 ces entreprises étaient au nombre de 75 et employaient près de 13 000 personnes. La construction - logement et travaux publics - a contribué pour beaucoup à la création d'emplois.

L'Office d'Assurance Accident de Travail, Maladie et Maternité (OFATMA) qui avait cessé d'opérer, a repris ses activités, protégeant ainsi près de 43 000 employés, c'est-à-dire 7 000 de moins qu'en 1991.

c) Le secteur extérieur

A la suite de la levée de l'embargo commercial et de la normalisation des relations commerciales avec ses principaux partenaires économiques, Haïti a vu ses importations augmenter de façon extraordinaire grâce à l'injection de ressources extérieures venues étayer le pouvoir d'achat. A son tour, la relance économique n'a permis de récupérer que partiellement la capacité exportatrice et d'accroître les ventes à l'extérieur qui, en conséquence, n'ont représenté qu'un peu moins de la moitié de ce qu'elles étaient l'année antérieure au coup d'État.

La valeur des achats de biens a plus que triplé par rapport à l'année antérieure, pour totaliser 620 millions de dollars, alors que les exportations atteignaient 153 millions de dollars, ce qui a donné un bilan déficitaire record de 467 millions de dollars.

Les produits alimentaires ont représenté un tiers des importations. 150 millions de dollars ont été consacrés à l'acquisition de céréales, d'huile de soja, de sucre et de haricots dans le cadre du commerce avec les États-Unis, principal partenaire commercial (près de 80% des importations viennent de ce pays). On note également les achats de biens intermédiaires, notamment les produits utilisés dans l'industrie de sous-traitance, les matériaux de construction et les combustibles. Pour ce qui est des machines et des équipements de transports il y a lieu de souligner les équipements de type militaire et les voitures d'occasion pour une somme de 5 millions de dollars chacun.

Dans le domaine de la structure des exportations, la lente reprise de l'industrie de la sous-traitance a permis que ses produits (principalement les articles de confection, les articles de sport et les jouets) soient plus présents sur le marché. Ensuite viennent, par ordre d'importance, le café, les huiles essentielles et les mangues. Les ventes de ce dernier produit aux États Unis se sont multipliées par quatre entre 1994 et 1995.

Au solde négatif de la balance des biens il convient d'ajouter les dépenses supérieures aux revenus au titre des services réels associés à une plus forte importation de marchandises, ce qui s'est traduit par une balance commerciale déficitaire pour 551 millions de dollars. A son tour, le paiement des intérêts de la dette extérieure a eu une répercussion négative sur le compte du service des facteurs. La hausse des transferts privés (108 millions de dollars) a permis de réduire le déficit du compte courant à 471 millions de dollars, ce qui, non seulement a doublé le solde négatif indiqué

avant le coup d'État, mais qui souligne en plus un poids très significatif dans l'économie (17% du PIB).

Dans ce chapitre sur le commerce, il convient de souligner que l'évolution des prix des biens commercialisés par Haïti a bénéficié d'une relation des prix de l'échange favorable, ce qui, joint à l'accroissement des volumes placés, a entraîné une amélioration du pouvoir d'achat de ses exportations.

A la suite du changement de la situation politique, tant les dons officiels que les prêts canalisés vers le pays ont été bien supérieurs à ceux des années antérieures. Ils ont permis, avec les mouvements de capital, de couvrir amplement le déficit du compte courant et ont accru les réserves de 200 millions de dollars de telle sorte que la Banque Centrale dispose de fonds d'un montant équivalent à quatre mois d'importations, même en tenant compte des niveaux atteints par ces dernières en 1995.

Le solde de la dette publique extérieure se situait autour de 900 millions de dollars, soit 26 millions de dollars de plus qu'au cours de l'année précédente malgré l'obtention de prêts pour plus de 100 millions de dollars dans l'année. Ceci a été possible grâce à une profonde restructuration de la dette. En décembre 1994, le pays avait couvert les retards accumulés pour 82 millions de dollars. C'était là une condition exigée par les organismes financiers pour canaliser de nouvelles ressources. De même, en mai, Haïti, utilisant les termes de Naples ^{7/} a obtenu, auprès du Club de Paris, une remise de dette pour 75 millions de dollars et le rééchelonnement de la dette bilatérale, ce qui vient atténuer la forte pression des intérêts de cette dette par rapport aux maigres revenus touchés au titre de l'exportation de biens et de services. Par ailleurs, le pays s'est engagé à n'accepter de crédits qu'en termes favorables.

Conformément à l'information provenant des organismes internationaux, 44% des fonds extérieurs reçus sont venus appuyer la balance des paiements, 17% pour l'aide humanitaire et le reste a été réparti entre le secteur public et les projets de transport, d'infrastructure, de santé, d'énergie, d'éducation, l'aide à l'agriculture, l'environnement et autres.

Les coefficients d'endettement indiquent que la dette publique extérieure équivaut à trois fois la valeur des exportations de biens et de services. Cette proportion, certes significative, a été cependant réduite par rapport au niveau de l'année précédente grâce à la normalisation du commerce. Le paiement des intérêts représente 10% de cette même valeur, alors que le service de la dette arrive à absorber 45% du revenu des exportations.

^{7/} Les termes de Naples, convenus en décembre 1994, s'appliquent aux pays les plus pauvres et les plus endettés ; ils autorisent une réduction de 50 à 67% de leur dette bilatérale. Pour bénéficier de ces conditions, les pays doivent avoir un produit par habitant inférieur à 500 dollars ou bien le pourcentage de leur dette par rapport à leurs exportations doit être supérieur à 350% et ils doivent avoir mis en oeuvre de façon satisfaisante les programmes de réajustement convenus avec le FMI.

Annexe statistique

En cours d'élaboration le changement d'année de base à 1990 des séries régionales, ce qui pourrait signifier des modifications à certains tableaux de cette annexe.

Tableau 1

HAÏTI: PRINCIPAUX INDICATEURS ECONOMIQUES

	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995 a/
	Taux de variation						
Croissance et investissement							
Produit intérieur brut	1.0	-0.2	-0.8	-14.3	-5.1	-12.2	4.0
Produit intérieur brut par habitant	-1.0	-2.2	-2.8	-16.0	-7.0	-14.0	1.9
Revenu national brut à prix de marché	-4.5	4.1	0.1	-12.3	-7.2	-11.9	11.4
Produit intérieur brut sectoriel							
Biens	0.4	-1.2	0.5	-9.8	-9.7	-15.8	-0.3
Services de base	3.4	3.0	-8.1	-13.1	-6.7	-42.0	11.8
Autres services	0.9	1.2	-2.1	-18.9	2.4	-3.1	9.1
	Points de pourcentage						
Décomposition du taux de croissance du PIB	1.0	-0.2	-0.8	-14.3	-5.1	-12.2	4.0
Consommation	-3.3	5.3	3.1	-11.1	-1.5	-12.9	32.3
Publique	-	-0.2	-0.2	1.1	0.2	-1.4	14.0
Privée	-3.3	5.4	3.2	-12.3	-1.7	-11.4	18.4
Investissement	-1.2	-1.3	1.6	-9.1	-1.1	-6.8	4.9
Exportations	1.5	5.8	-7.2	-13.6	2.3	-6.2	9.8
Importations (-)	-4.1	10.0	-1.7	-19.5	4.8	-13.7	43.0
	Pourcentages du PIB						
Investissement brut interne	19.2	18.0	19.8	12.5	12.0	5.9	10.4
Epargne nationale	7.3	8.2	8.9	5.2	2.3	-2.0	-22.6
Epargne externe	11.9	9.8	10.8	7.3	9.7	7.9	32.9
Emploi et salaires							
Salaire minimum réel (indices 1985=100.0)	96.7	80.3	68.0	59.6	48.2	34.8	65.7
	Taux de variation						
Prix (septembre-septembre)							
Indice général des prix à la consommation	7.3	24.3	8.4	17.9	34.7	46.5	16.1
Secteur externe							
Termes de l'échange des biens (fob/fob) (indices 1980 = 100.0)	65.1	67.5	63.2	59.4	61.2	62.1	71.4
Taux de change nominal (gourdes pour 1 dollar)	6.3	7.4	7.6	9.2	12.3	14.8	14.5
Indice du taux de change ajusté (1991 = 100.0)	91.6	101.0	100.0	116.9	152.8	178.2	169.8
	Millions de dollars						
Balance des paiements							
Compte courant	-177.7	-220.2	-288.0	-126.4	-177.9	-93.0	-470.6
Solde commercial	-211.4	-263.0	-339.5	-184.5	-240.7	-127.0	-551.3
Exportations des biens et services	236.8	318.0	259.6	114.1	117.4	75.0	276.6
Importations des biens et services	448.2	581.0	599.1	298.6	358.1	202.0	827.9
Compte de capital	179.3	188.2	312.5	137.7	197.0	56.0	680.4
Variation des réserves internationales	-2.8	6.2	-16.1	-12.6	-19.2	32.9	-200.4

/A suivre

Tableau 1 (fin)

	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995 a/
Pourcentages							
Dette externe							
Encours de la dette externe (% du PIB)	44.3	45.1	38.9	49.8	48.0	53.8	30.5
Intérêts nets (% des exportations des biens et services)	9.5	7.9	7.7	11.3	10.7	12.0	10.0
Pourcentages du PIB							
Gouvernement central							
Recettes courantes	11.0	8.7	8.7	6.6	5.1	3.3	5.7
Dépenses courantes	13.6	11.4	10.4	10.1	7.5	7.2	9.6
Epargne ou Déficit courant (-)	-2.7	-2.7	-1.7	-3.5	-2.3	-3.9	-3.9
Dépenses de capital	2.0	1.4	1.0	0.6	0.5	0.3	0.6
Déficit fiscal	-4.7	-4.2	-2.7	-4.1	-2.9	-4.2	-4.6
Financement interne	4.1	3.8	1.9	4.0	2.8	4.2	0.8
Financement externe	0.6	0.3	0.8	0.1	-	-	3.7
Taux de variation							
Monnaie et crédit							
Solde monétaire du système bancaire	14.2	7.4	9.7	28.6	32.5	29.6	24.8
Réserves nettes de change	-258.3	22.9	593.3	55.6	127.1	44.3	230.2
Crédit intérieur net	17.3	6.9	3.0	27.2	26.4	27.9	-2.4
Au secteur public	12.2	9.4	-3.2	24.5	30.8	25.2	-15.8
Au secteur privé	30.6	3.5	6.7	4.5	40.0	8.7	56.6
Monnaie (M1)	10.5	1.2	5.1	24.8	26.7	21.1	25.7
Epargne et dépôts à terme (monnaie nationale)	18.3	13.8	14.0	28.5	35.1	25.8	7.5
M2	14.2	7.4	9.7	26.8	31.3	23.8	15.3
Dépôts en monnaie étrangère (dollars)	119.0	281.3	158.0
Taux annuels							
Taux d'intérêt réel (fin d'année fiscale)							
Taux sur les dépôts b/	-7.9	-5.5	-19.1	-22.0	-18.7	-3.2	-9.1
Taux sur les prêts b/	1.1	-4.1	-17.8	-13.6	-9.5	1.9	2.1
Taux d'intérêt équivalent en monnaie étrangère c/	...	-8.4	3.1	-11.6	-25.7	-11.7	7.0

Source: CEPALC, sur la base de chiffres officiels.

a/ Chiffres provisoires.

b/ Chiffres correspondant au mois de septembre de chaque année, sauf en 1995 où ils se rapportent à août.

c/ Taux sur les dépôts déflacté par la variation du taux de change au cours de l'année fiscale.

Tableau 2

HAÏTI: PRINCIPAUX INDICATEURS TRIMESTRIELS a/

	1994				1995 b/			
	I	II	III	IV	I	II	III	IV
Produit intérieur brut
Indice général des prix à la consommation (variation sur 12 mois)	35.9	31.4	56.2	46.9	35.0	34.9	11.1	16.7
Taux de change réel (indices 1991 = 100.0)	375.1	412.1	436.1	476.6
Taux d'intérêt réel								
Sur les dépôts c/	-20.2	-30.3	-19.1	-3.7	-12.9	-7.8	-9.3	...
Sur les prêts	-12.1	-23.0	-10.5	2.8	-4.7	0.2	-0.9	...
Monnaie (M1) (variation trimestrielle)	-1.2	8.7	7.5

Source: CEPALC, sur la base de chiffres officiels.

a/ Indicateurs trimestriels des années fiscales respectives (Octobre-Septembre).

b/ Chiffres provisoires.

c/ A termes de 6 mois.

Tableau 3

HAÏTI: OFFRE ET DEMANDE TOTALES

	Millions de gourdes de 1980				Composition (pourcentages)		Taux de croissance			
	1992	1993	1994	1995 a/	1980	1995 a/	1992	1993	1994	1995 a/
Offre totale	7,201	7,185	5,740	8,043	135.0	158.0	-24.3	-0.2	-20.1	40.1
Produit intérieur brut aux prix du marché	5,873	5,575	4,896	5,092	100.0	100.0	-14.3	-5.1	-12.2	4.0
Importations de biens et services	1,328	1,610	844	2,951	35.0	58.0	-50.1	21.2	-47.6	249.6
Demande totale	7,201	7,185	5,740	8,043	135.0	158.0	-24.3	-0.2	-20.1	40.1
Demande intérieure	6,344	6,195	5,096	6,919	112.8	135.9	-17.9	-2.3	-17.7	35.8
Formation brute de capital fixe	731	669	288	528	19.2	10.4	-46.0	-8.5	-56.9	83.0
Consommation totale	5,612	5,526	4,808	6,392	93.6	125.5	-11.9	-1.5	-13.0	32.9
Publique	865	876	796	1,352	9.7	26.6	10.0	1.2	-9.1	69.9
Privée	4,747	4,650	4,012	5,039	83.8	99.0	-15.0	-2.0	-13.7	25.6
Exportations de biens et services	857	990	644	1,123	22.3	22.1	-52.0	15.5	-35.0	74.5

Source: CEPALC, sur la base de chiffres communiqués par l'Institut Haïtien de Statistique et d'Informatique et la Banque de la République d'Haïti.
a/ Chiffres provisoires.

Tableau 4

HAÏTI: PRODUIT INTERIEUR BRUT PAR PRINCIPAUX
SECTEURS, AUX PRIX DU MARCHÉ

	Millions de gourdes de 1980				Composition (pourcentages)		Taux de croissance			
	1992	1993	1994	1995 a/	1980	1995 a/	1992	1993	1994	1995 a/
Produit intérieur brut	5,873	5,575	4,896	5,092	100.0	100.0	-14.3	-5.1	-12.2	4.0
Total partiel biens	3,483	3,147	2,649	2,641	57.8	51.9	-9.8	-9.7	-15.8	-0.3
Agriculture b/	2,331	2,145	1,970	1,803	33.4	35.4	-1.3	-8.0	-8.2	-8.5
Industrie d'extraction	7	5	2	2	1.3	-	-33.3	-25.0	-66.7	15.0
Industrie manufacturière	820	768	564	626	17.6	12.3	-17.2	-6.3	-26.6	11.0
Construction	326	229	114	210	5.5	4.1	-35.0	-29.9	-50.4	85.0
Total partiel services de base	193	180	105	117	2.7	2.3	-13.1	-6.7	-42.0	11.8
Electricité, gaz et eau	42	46	24	27	0.7	0.5	-22.5	9.7	-47.1	11.0
Transport, stockage et communications	152	135	80	90	2.0	1.8	-10.1	-11.2	-40.2	12.0
Total partiel services divers	2,138	2,189	2,121	2,313	35.7	45.4	-18.9	2.4	-3.1	9.1
Commerce	643	582	532	606	18.7	11.9	-45.2	-9.5	-8.7	14.0
Etablissements financiers et d'assurances et propriété immobilière c/	430	419	360	367	5.0	7.2	2.8	-2.5	-14.2	2.0
Propriété immobilière	4.8
Services communaux, sociaux et personnels d/	1,065	1,188	1,229	1,340	12.0	26.3	2.0	11.6	3.5	9.0
Gouvernement	9.2
Ajustement e/	58	59	21	22	3.8	0.4	-54.8	1.0	-63.5	2.0

Source: CEPALC, sur la base de chiffres de l'Institut Haïtien de Statistique et d'Informatique.

a/ Chiffres provisoires.

b/ Y compris élevage, sylviculture et pêche.

c/ Correspond aux "services marchands"

d/ Correspond aux "services non marchands"

e/ Services bancaires, impôts et taxes à l'importation.

Tableau 5

HAÏTI: INDICATEURS DE LA PRODUCTION AGRICOLE ET DE L'ÉLEVAGE

	Milliers de tonnes					Taux de croissance				
	1991	1992	1993	1994	1995 a/	1991	1992	1993	1994	1995 a/
Principales cultures										
D'exportation										
Café	36.9	36.7	27.4	21.4	17.6	-0.8	-0.7	-25.4	-21.9	-17.7
Cacao	5.0	4.9	4.8	4.8	4.8	-2.0	-2.5	-2.2	-	1.5
De consommation interne										
Riz	128.3	125.7	115.7	99.9	88.7	-1.2	-2.0	-8.0	-13.7	-11.2
Maïs	196.8	196.0	226.3	189.5	181.7	0.4	-0.4	15.4	-16.3	-4.1
Millet	129.8	128.3	192.6	148.2	155.1	-2.6	-1.2	50.2	-23.1	4.7
Haricots	95.5	93.8	92.8	73.1	71.1	1.5	-1.8	-1.0	-21.2	-2.7
Bananes	509.6	518.8	507.5	361.7	319.3	0.1	1.8	-2.2	-28.7	-11.7
Canne à sucre	5,985.3	5,834.3	1,179.3	849.9	526.6	-0.4	-2.5	-79.8	-27.9	-38.0
Indicateurs de l'élevage										
Viande (total)	107.6	100.5	96.8	96.8	95.0	-1.2	-6.6	-3.6	-	-1.9
Oeufs

Source: CEPALC, sur la base de chiffres communiqués par la Banque de la République d'Haïti, l'Institut Haïtien de Statistique et d'Informatique et le Ministère de l'Agriculture, des Ressources Naturelles et du Développement Rural.

a/ Chiffres provisoires.

Tableau 6

HAÏTI: INDICATEURS DE LA PRODUCTION INDUSTRIELLE

	1991	1992	1993	1994	1995 a/	Taux de croissance				
						1991	1992	1993	1994	1995 a/
Indices (1984 = 100.0)										
Indice général	81.8	46.7	38.5	27.6	...	-3.2	-42.9	-17.6	-28.4	...
Aliments	84.1	54.4	38.9	32.9	...	-3.2	-35.3	-28.4	-15.6	...
Boissons	133.2	88.5	97.2	79.8	...	17.3	-33.5	9.8	-18.0	...
Tabac	108.0	106.4	121.8	79.2	...	-4.1	-1.5	14.5	-34.9	...
Industrie textile
Produits chimiques	75.2	91.1	85.0	82.5	...	-1.0	21.1	-6.7	-2.9	...
Minéraux non-métalliques	89.9	43.3	16.7	-51.8
Divers
Industrie de transformation locale	107.4	74.6	62.9	47.1	...	21.3	-30.5	-15.7	-25.1	...
Industrie de sous-traitance	47.1	15.7	12.8	8.3	...	-40.9	-66.7	-18.8	-35.3	...
Production de quelques produits manufacturés importants										
Milliers de tonnes										
Farine	62.0	11.6	-18.6	-81.3
Sucre
Saindoux	10.4	6.8	7.3	3.9	8.1	30.0	-34.6	7.4	-46.6	107.7
Huiles comestibles	104.3	95.4	109.1	94.9	86.9	-5.8	-8.5	14.4	-13.0	-8.4
Boissons gazeuses b/	31.8	21.1	23.2	19.1	22.2	17.3	-33.6	10.0	-17.7	16.2
Bière b/	4.9	3.9	3.8	...	3.6	35.4	-20.4	-2.6
Cigarettes c/	4.9	4.8	5.5	3.6	3.9	-3.9	-2.0	14.6	-34.5	7.2
Savon de lessive	49.1	34.3	34.8	29.3	42.3	10.3	-30.1	1.3	-15.6	44.2
Savon de toilette d/	1,940.2	820.1	1,060.6	725.8	1,165.9	54.9	-57.7	29.3	-31.6	60.6
Détergents d/	1,214.0	910.7	1,009.5	823.7	922.0	16.4	-25.0	10.9	-18.4	11.9
Huiles essentielles d/	90.0	112.0	143.3	299.0	152.5	17.2	24.4	27.9	108.7	-49.0
Ciment	211.0	106.4	22.3	17.0	-49.6	-79.0
Autres indicateurs de la production manufacturière										
Consommation d'électricité à des fins industrielles et commerciales (millions de kWh)	131.2	80.1	84.8	45.4	59.1	-25.2	-39.0	5.8	-46.5	30.3
Industrie sucrière	2.0	1.0	-35.2	-48.4
Industrie du ciment	19.1	11.7	3.4	-1.9	-39.0	-70.6

Source: CEPALC, sur la base de chiffres communiqués par la Banque de la République d'Haïti et l'Institut Haïtien de Statistique et d'Informatique.

a/ Chiffres provisoires.

b/ Millions de litres.

c/ Millions de paquets de 200 cigarettes.

d/ Tonnes.

Tableau 7.

HAÏTI: EVOLUTION DE LA PRODUCTION ET DE LA CONSOMMATION D'ELECTRICITE

	Millions de kWh					Taux de croissance				
	1991	1992	1993	1994	1995 a/	1991	1992	1993	1994	1995 a/
Production	480.7	387.9	409.6	242.7	278.3	-14.0	-19.3	5.6	-40.7	14.7
Consommation b/	308.0	211.7	219.2	125.5	168.2	-13.1	-31.3	3.5	-42.7	34.0
Commerciale et industrielle	131.2	80.1	84.8	45.4	59.1	-14.1	-39.0	5.8	-46.5	30.3
Particulière	134.6	99.2	114.4	61.5	82.0	-12.9	-26.3	15.3	-46.2	33.3
Eclairage public	11.5	10.7	11.0	8.6	10.0	-1.5	-7.4	3.3	-21.9	15.4
Services publics et communaux	30.6	21.8	9.0	10.0	17.2	-13.9	-28.9	-58.5	11.0	71.2

Source: CEPALC, sur la base de chiffres communiqués par la Banque de la République d'Haïti et l'Institut Haïtien de Statistique et d'Informatique.

a/ Chiffres provisoires.

b/ La différence entre la production et la consommation s'explique par les pertes et la consommation non enregistrée.

Tableau 8

HAITI: PRINCIPAUX INDICATEURS DU COMMERCE EXTERIEUR DE BIENS

	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995 a/
	Taux de croissance						
Exportations (fob)							
Valeur	-17.8	79.2	-24.0	-62.6	7.9	-36.3	194.9
Quantum	-5.6	63.0	-24.8	-59.0	5.7	-42.0	127.6
Valeur unitaire	-12.9	10.0	1.0	-8.8	2.1	9.9	29.6
Importations (fob)							
Valeur	-8.7	70.7	1.4	-52.3	24.5	-47.1	339.8
Quantum	-11.5	60.8	-6.1	-50.8	25.6	-51.2	290.4
Valeur unitaire	3.2	6.2	7.9	-3.1	-0.9	8.4	12.7
Termes de l'échange (fob/fob)	-15.7	3.7	-6.4	-6.0	3.0	1.5	15.0
	Indices (1980 = 100.0)						
Pouvoir d'achat des exportations	74.6	125.9	88.7	34.2	37.3	21.9	57.4
Quantum des exportations	114.5	186.6	140.4	57.6	60.9	35.3	80.4
Quantum des importations	88.2	141.8	133.2	65.6	82.4	40.2	156.9
Termes de l'échange (fob/fob)	65.1	67.5	63.2	59.4	61.2	62.1	71.4

Source: CEPALC, sur la base de chiffres officiels et des estimations propres.

a/ Chiffres provisoires.

Tableau 9

HAÏTI: EXPORTATIONS DE BIENS FOB

	Millions de dollars				Composition (pourcentages)		Taux de croissance			
	1992	1993	1994	1995 a/	1980	1995 a/	1992	1993	1994	1995 a/
Total des principaux produits	73.4	80.3	82.2 b/	153.4	100.0	100.0	-55.9	9.4	2.4	86.5
Produits agricoles	21.4	21.3	28.9	47.1	64.9	30.7	-37.3	-0.9	36.0	62.9
Café	10.2	9.3	13.4	14.5	42.1	9.5	-44.1	-9.2	44.6	8.2
Cacao	2.2	1.3	1.8	2.0	2.1	1.3	91.2	-38.5	30.6	12.6
Sucre c/	-	-	-	-	3.0	0.0
Sisal	1.7	2.1	3.5	4.8	0.7	3.1	-57.9	24.7	63.2	39.3
Huiles essentielles	4.0	2.5	3.9	8.0	2.5	5.2	145.7	-39.0	56.9	106.2
Autres produits agricoles	3.3	6.1	6.4	17.8	14.5	11.6	-43.3	82.5	6.1	177.4
Articles manufacturés	39.2	46.8	36.2	79.0	25.3	51.5	-62.8	19.3	-22.7	118.6
Manuf. artisanales et autres produits industriels	9.6	9.1	13.7	15.7	9.8	10.2	-24.2	-4.8	50.5	14.3
Ajustement	3.2	3.1	3.4	11.6	...	7.5
	Milliers de tonnes									
Café	6.8	9.1	5.8	10.3			-33.3	33.8	-36.3	77.6
Cacao	0.8	2.2	2.5	4.3			-31.3	191.0	13.6	72.0
Sucre c/	-	-	-	-		
Sisal	3.8	4.4	2.7	4.7			-38.7	14.4	-38.6	74.1
Huiles essentielles	0.3	0.2	0.2	0.3			-30.7	-28.0	-10.0	55.6
Articles manufacturés	7.1	8.7	3.8	6.9			-71.4	22.5	-56.3	81.6
Manuf. artisanales et autres produits industriels	1.6	2.3	1.2	2.7			-38.5	43.7	-47.8	125.0

Source: CEPALC, sur la base de chiffres de la Banque de la République d'Haïti.

a/ Chiffres provisoires.

b/ Ce chiffre ne correspond pas à celui qui apparaît dans la Balance des Paiements.

c/ Y compris mélasse.

Tableau 10

HAÏTI: IMPORTATIONS DE BIENS CIF

	Millions de dollars				Composition (pourcentages)		Taux de croissance			
	1992	1993	1994	1995 a/	1980	1995 a/	1992	1993	1994	1995 a/
Importations totales	278.3	355.3	251.6 b/	700.0	100.0	100.0	-30.4	27.7	-29.2	178.3
Produits alimentaires, boissons et tabac	83.5	101.3	68.7	218.0	16.9	31.1	-0.3	21.4	-32.2	217.2
Combustibles minéraux	61.2	70.7	46.2	73.7	16.7	10.5	5.5	15.5	-34.6	59.5
Hydrocarbures	58.6	58.8	43.3	70.2	...	10.0	7.1	0.3	-26.3	62.0
Huiles et graisses	47.8	64.0	59.9	53.4	7.0	7.6	-6.3	33.9	-6.5	-10.9
Produits chimiques	22.2	34.4	16.5	17.6	8.4	2.5	-49.1	54.9	-52.0	6.7
Articles manufacturés c/	36.6	51.1	30.7	80.1	20.7	11.4	-48.2	39.5	-39.9	161.0
Machines et matériel de transport	18.2	21.5	15.5	51.8	17.4	7.4	-71.3	18.2	-28.2	235.3
Articles manufacturés divers d/	5.8	8.3	11.6	55.9	8.2	8.0	-73.9	42.3	40.6	380.1
Autres e/	2.9	4.0	2.5	149.6	4.7	21.4	-59.5	35.2	-37.4	5933.1

Source: CEPALC, sur la base de chiffres communiqués par la Banque de la République d'Haïti.

a/ Chiffres provisoires.

b/ Ce chiffre ne correspond pas à celui qui apparaît dans la Balance des Paiements.

c/ Y compris les produits textiles, en cuir, en caoutchouc, en bois, en papier ainsi que les minéraux métalliques et non métalliques.

d/ Y compris vêtements, chaussures, articles de voyage, meubles, instruments professionnels ainsi que les articles sanitaires et électroménagers.

e/ Matériaux bruts non comestibles et articles divers.

Tableau 11

HAÏTI: BALANCE DES PAIEMENTS

(Millions de dollars)

	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995 a/
Solde en compte courant	-178	-220	-288	-126	-178	-93	-471
Solde commercial	-211	-263	-340	-185	-241	-127	-551
Exportations de biens et services	237	318	260	114	117	75	277
Biens fob	148	266	202	76	82	52	153
Services réels b/	89	52	58	39	36	23	123
Transports et assurances	7	9	8	3	3	2	...
Voyages	70	34	40	30	23	14	...
Importations de biens et services	448	581	599	299	358	202	828
Biens fob	259	443	449	214	267	141	620
Services réels b/	189	138	151	85	92	61	208
Transports et assurances	91	100	106	74	81	36	...
Voyages	33	37	35	11	10	7	...
Services des facteurs	-26	-18	-18	-12	-11	-9	-28
Dividendes	-3	7	2	1	2
Intérêts perçus	-	-	-	-	-
Intérêts payés	-23	-25	-20	-13	-13	-9	-28
Autres	-	-	-	-	-
Transferts privés nets	59	61	70	70	73	43	109
Solde du compte de capital	179	188	313	138	197	56	680
Transferts officiels nets	115	132	165	85	100	113	397
Capitaux à long terme	30	57	42	-11	-15	-16	119
Investissements directs	9	8	14	-	-
Investissements en portefeuille	-	-	-	-	-
Autres capitaux à long terme	21	49	29	-11	-15
Secteur public c/	2	49	29	-11	-15	...	119
Prêts	20	74	43	1	-	...	108
Amortissements	-10	-26	-15	-11	-15	...	-36
Banques commerciales c/	-	-	-	-	-
Prêts	-	-	-	-	-
Amortissements	-	-	-	-	-
Autres secteurs c/	18	-	-	-	-
Prêts	13	-	-	-	-
Amortissements	-7	-	-	-	-
Capitaux à court terme	45	-21	-4	8	14	...	1
Secteur public	15	3	12	21	44	...	9
Banques commerciales	31	-23	-16	-13	-31	...	-9
Autres secteurs	-	-	-	-	-
Erreurs et omissions	-11	20	110	56	99	-41	164
Solde global d/	2	-32	25	11	19	-37	210
Variation totale des réserves (- augmentation)	-3	6	-16	-13	-19	33	-200
Or monétaire	-1	-	-	-	-
Droits de tirage spéciaux	-	-	-	-	-
Position de réserve au FMI	-	-	-	-	-
Avoirs en devises	1	9	-14	-11	-19
Autres créances	-	-	-	-	-
Tirages sur le FMI	-3	-3	-2	-1	-

Source: CEPALC, sur la base de chiffres communiqués par la Banque de la République d'Haïti et le Fonds Monétaire International.

a/ Chiffres provisoires.

b/ Y compris d'autres transactions officielles et privées, mais non compris les services des facteurs.

c/ En plus des crédits reçus et leurs amortissements, on inclut les crédits nets alloués et d'autres actifs et passifs.

d/ Le solde global est la somme des réserves internationales (de signe contraire) et les inscriptions de contrepartie.

Tableau 12

HAITI: EVOLUTION DU TAUX DE CHANGE

	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995 a/
	Gourdes pour 1 dollar						
Taux de change officiel	5.0	5.0	5.0	—	—	—	—
Taux de change commercial (moyenne achat-vente)	6.3	7.4	7.6	9.2	12.3	14.8	14.5
Taux de change de référence b/	10.2	12.4	15.1	15.5
	Indices (1991 = 100.0)						
1. Indices du taux de change							
Officiel	100.0	100.0	100.0	—	—	—	—
Commercial	83.3	96.8	100.0	120.4	162.1	193.9	189.9
2. Indices des prix à la consommation							
a) Haïti	70.3	84.6	100.0	114.1	141.1	195.3	248.3
b) Etats Unis	91.0	95.9	100.0	103.0	106.1	108.8	111.9
3. Indices des prix relatifs (a/b)							
	77.2	88.2	100.0	110.7	133.0	179.5	222.0
4. Indices ajustés du taux de change (1/3)							
Officiel	129.5	113.4	100.0	—	—	—	—
Commercial	107.9	109.8	100.0	108.8	121.9	108.0	85.6

Source: CEPALC, sur la base de chiffres communiqués par la Banque de la République d'Haïti et le Fonds Monétaire International.

a/ Chiffres provisoires.

b/ Taux moyen pondéré calculé par la BRH, à partir du taux moyen d'achat des banques commerciales y du marché informel.

Tableau 13

HAÏTI: INDICATEURS DE L'ENDETTEMENT EXTERNE a/

	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995 b/
Millions de dollars							
Encours	803	841	809	873	866	875	901
Gouvernement	542	567	582	640	636	642	663
Entreprises publiques	261	274	227	232	230	233	239
Tirages	29	33	43	—	—	—	108
Service de la dette	22	23	18	—	—	—	64
Amortissements	13	18	11	—	—	—	36
Intérêts	9	5	7	—	—	—	28
Pourcentages							
Ratios de structure de la dette							
Dette publique extérieure/ exportations de biens et services	339.1	264.5	311.6	764.7	737.9	1,166.8	325.8
Services/exportations de biens et services	9.2	7.2	6.9	—	—	—	45.7
Intérêts nets/exportations de biens et services c/	9.5	7.9	7.7	11.3	10.7	12.0	10.0
Service/tirage	75.2	69.4	41.9	59.0

Source: CEPALC, sur la base de chiffres communiqués par la Banque de la République d'Haïti.

a/ Montant, au 30 septembre de chaque année, de la dette extérieure décaissée.

b/ Chiffres provisoires.

c/ Correspond aux chiffres des intérêts nets de la Balance des Paiements.

Tableau 14

HAÏTI: EVOLUTION DES PRIX INTERIEURS a/

	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995 b/
Variation septembre-septembre							
Indices des prix à la consommation (1991 = 100.0)							
Général	7.3	24.3	8.4	17.9	34.7	46.5	16.1
Alimentation	8.6	31.1	2.4	22.4	15.4	55.5	20.1
Variation moyenne annuelle							
Indices des prix à la consommation (1991 = 100.0)							
Général	7.3	16.9	19.8	14.1	23.7	38.5	27.1
Alimentation	8.6	22.5	18.3	19.0	12.8	35.2	33.3

Source: CEPALC, sur la base de chiffres communiqués par l'Institut Haïtien de Statistique et d'Informatique et la Banque de la République d'Haïti.

a/ Les séries 1989-1991 et 1992-1995 ne sont pas strictement comparables, car les sources et méthodologie sont différentes.

b/ Chiffres provisoires.

Tableau 15

HAÏTI: EVOLUTION DES PRIX A LA CONSOMMATION

(Pourcentages)

	Variation par rapport au mois précédent				Variation par rapport au même mois de l'année précédente			
	1992	1993	1994	1995 a/	1992	1993	1994	1995 a/
Indice général								
Janvier	3.4	3.8	1.5	3.0	17.5	17.3	33.1	33.7
Février	0.3	2.5	1.0	2.5	19.6	19.7	31.2	35.6
Mars	0.7	3.0	2.1	1.9	19.6	22.5	30.0	35.3
Avril	0.2	1.3	6.2	0.5	19.2	23.9	36.2	28.1
Mai	0.3	1.6	3.9	1.2	19.5	25.5	39.3	24.6
Juin	1.0	2.1	2.3	1.4	20.1	26.9	39.6	23.6
Juillet	-0.5	1.9	4.4	1.9	19.6	30.0	43.0	20.5
Août	0.8	2.0	7.8	1.7	19.8	31.5	51.2	13.7
Septembre	0.5	2.9	-0.3	1.8	17.9	34.7	46.5	16.1
Octobre	2.9	3.0	-1.2	2.4	16.5	34.8	40.5	20.3
Novembre	1.6	3.2	-2.3	1.9	16.3	36.9	33.0	25.6
Décembre	4.5	3.9	2.9	1.5	16.8	36.1	31.8	23.9
Alimentation								
Janvier	4.0	1.5	1.1	6.4	28.0	10.9	23.6	43.7
Février	0.5	1.5	1.6	5.1	28.9	12.0	23.8	48.6
Mars	0.5	2.1	2.0	-0.9	27.7	13.8	23.6	44.3
Avril	0.2	-2.2	7.4	-1.0	26.4	11.0	35.8	33.0
Mai	0.5	0.1	3.6	2.0	27.3	10.6	40.5	30.9
Juin	1.2	2.0	2.1	1.8	24.8	11.5	40.6	30.7
Juillet	-1.2	0.3	4.4	1.4	25.6	13.1	46.3	26.9
Août	1.2	2.0	12.3	2.2	25.6	14.1	61.0	15.6
Septembre	0.3	1.4	-2.0	1.8	22.4	15.4	55.5	20.1
Octobre	-0.5	3.9	-2.5	3.6	13.1	20.4	46.0	27.7
Novembre	2.6	4.2	-2.2	1.3	15.2	22.3	37.0	32.3
Décembre	3.5	5.1	4.7	1.5	13.6	24.2	36.5	28.2

Source: CEPALC, sur la base de chiffres communiqués par la Banque de la République d'Haïti.

a/ Chiffres provisoires.

Tableau 16

HAITI: EVOLUTION DES REMUNERATIONS

	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995 a/
Gourdes							
Salaire journalier minimum	15.0	15.0	15.0	15.0	15.0	15.0	36.0
Salaire industriel de base	16.3	19.7	15.9
Indices (1985 = 100.0)							
Salaires							
Nominaux b/	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	240.0
Réels c/	96.7	80.3	68.0	59.6	48.2	34.8	65.7
Taux de croissance							
Salaires							
Nominaux	-	-	-	-	-	-	140.0
Réels	-6.8	-16.9	-15.4	-12.3	-19.1	-27.8	88.8

Source: CEPALC, sur la base de chiffres communiqués par l'Institut Haïtien de Statistique et d'Informatique et de l'Association des Industries d'Haïti (ADIH).

a/ Chiffres provisoires.

b/ D'après le salaire journalier minimum.

c/ Déflactés par l'indice des prix à la consommation.

Tableau 17

HAÏTI: INDICATEURS MONÉTAIRES

	Solde en fin d'anné fiscale (septembre) (millions de gourdes)					Taux de croissance				
	1991	1992	1993	1994	1995 a/	1991	1992	1993	1994	1995 a/
1. Réserves nettes de change	243	378	858	1,238	4,088	593.3	55.6	127.1	44.3	230.2
2. Crédit intérieur b/	4,539	5,772	7,294	9,329	9,103	3.0	27.2	26.4	27.9	-2.4
Au secteur public	2,669	3,322	4,344	5,436	4,575	-3.2	24.5	30.8	25.2	-15.8
Gouvernement central	3,121	3,623	3,904	5,108	4,691	12.7	16.1	7.8	30.9	-8.2
Entreprises publiques	-452	-301	440	328	-115	-3,375.4	33.4	246.1	-25.4	-135.1
Au secteur privé	1,845	1,929	2,701	2,937	4,599	6.7	4.5	40.0	8.7	56.6
Instruments de régulation monétaire
Prêts extérieurs à moyen et long terme
Autres (net)	25	522	249	955	-72	131.8	1,978.1	-52.2	283.5	-107.5
3. Passifs monétaires (1+2)	4,782	6,150	8,152	10,567	13,191	9.7	28.6	32.5	29.6	24.8
Monnaie en circulation	1,242	1,596	2,323	2,843	3,155	6.6	28.5	45.6	22.4	11.0
Depôts à vue	949	1,139	1,143	1,355	2,124	3.2	20.0	0.3	18.6	56.7
Monnaie (M1)	2,191	2,735	3,466	4,198	5,279	5.1	24.8	26.7	21.1	25.7
Dépôts à terme (monnaie nationale) c/	2,591	3,331	4,500	5,661	6,087	14.0	28.5	35.1	25.8	7.5
Liquidité en monnaie nationale (M2)	4,782	6,065	7,966	9,859	11,366	9.7	26.8	31.3	23.8	15.3
Dépôts en monnaie étrangère (dollars)	...	85	186	707	1,825	119.0	281.3	158.0
Liquidité étendue (M3)	4,782	6,150	8,152	10,567	13,191	9.7	28.6	32.5	29.6	24.8
Multiplicateurs monétaires (solde en fin d'année)										
M1/base monétaire	0.82	0.75	0.70	0.70	0.76					
M2/base monétaire	1.79	1.67	1.61	1.64	1.63					
Ratios de liquidité										
M1/PIB	0.13	0.16	0.15	0.17	0.13					
M2/PIB	0.29	0.35	0.36	0.40	0.27					

Source: CEPALC, sur la base de chiffres communiqués par la Banque de la République d'Haïti.

a/ Chiffres provisoires.

b/ Non-compris les créances interbancaires.

c/ Comptes d'épargne inclus.

Tableau 18

HAÏTI: RECETTES ET DEPENSES DU GOUVERNEMENT CENTRAL

	Millions de gourdes					Taux de croissance				
	1991	1992	1993	1994	1995 a/	1991	1992	1993	1994	1995 a/
1. Recettes totales	1,425	1,136	1,152	813	2,369	17.3	-20.3	1.4	-29.5	191.5
2. Recettes courantes	1,425	1,136	1,152	813	2,369	17.3	-20.3	1.4	-29.5	191.5
Recettes budgétaires	1,348	910	1,095	802	2,167	18.7	-32.5	20.3	-26.7	170.3
Directes	224	152	151	160	383	31.1	-32.1	-0.5	5.8	139.4
Personnes physiques
Sociétés
Indirectes	561	284	373	189	853	14.5	-49.3	31.2	-49.3	351.1
Taxe chiffre d'affaires	277	177	200	163	482	22.8	-35.8	12.6	-18.5	196.1
Droit d'accises	284	107	173	26	371	7.4	-62.4	62.1	-84.9	1,314.1
Diverses b/	280	327	391	348	506	7.6	16.8	19.6	-11.0	45.4
Recettes douanières	284	147	179	105	427	31.9	-48.2	22.1	-41.4	305.8
Transferts des entreprises publiques	77	226	58	11	202	-2.3	192.5	-74.5	-81.1	1,750.5
3. Dépenses courantes	1,704	1,740	1,674	1,766	4,002	7.0	2.1	-3.8	5.5	126.6
Dépenses budgétaires	1,121	1,030	1,024	1,081	3,257	2.2	-8.1	-0.6	5.5	201.4
Rémunérations	839	824	876	955	1,196	1.7	-1.8	6.4	8.9	25.3
Autres dépenses	282	206	148	126	2,061	3.7	-26.7	-28.4	-14.6	1,532.7
Dépenses extra-budgétaires	584	711	650	686	745	17.7	21.7	-8.5	5.4	8.7
Subventions	393
Intérêts	44	48	-	-	241	29.8	8.9
Dette interne	53
Dette externe	189
Autres	540	663	650	686	111	16.9	22.7	-1.8	5.4	-83.9
4. Epargne ou Déficit courant (2-3)	-279	-604	-522	-954	-1,633	26.1	-116.4	13.6	-82.6	-71.3
5. Dépenses de capital	165	99	118	75	267	-17.9	-40.4	19.7	-36.2	254.5
6. Dépenses totales (3+5)	1,870	1,839	1,792	1,841	4,269	4.2	-1.6	-2.5	2.7	131.8
7. Excédent ou Déficit fiscal (1-6)	-444	-703	-640	-1,029	-1,900	23.3	-58.1	8.9	-60.7	-84.7
8. Financement du déficit	445	703	640	1,029	1,900					
Financement extérieur net c/	139	15	11	2	1,561					
Financement intérieur net d/	306	688	629	1,027	340					
Banque Centrale	101	475	556	1,022	-269					
Banques Commerciales					
Ratios (pourcentages)										
Recettes totales/PIB	8.7	6.6	5.1	3.3	5.7					
Recettes courantes/PIB	8.7	6.6	5.1	3.3	5.7					
Recettes budgétaires/PIB	8.2	5.3	4.9	3.3	5.2					
Dépenses totales/PIB	11.4	10.6	8.0	7.5	10.2					
Dépenses courantes/PIB	10.4	10.1	7.5	7.2	9.6					
Epargne courante/PIB	-1.7	-3.5	-2.3	-3.9	-3.9					
Dépenses de capital/PIB	1.0	0.6	0.5	0.3	0.6					
Déficit fiscal/PIB	-2.7	-4.1	-2.9	-4.2	-4.6					
Financement interne net/Déficit	68.8	97.9	98.3	99.8	17.9					

Source: CEPALC, sur la base de chiffres communiqués par la Banque de la République d'Haïti.

a/ Chiffres provisoires.

b/ Y compris les recettes des comptes gelés durant la période de l'embargo.

c/ Y compris les dons.

d/ Y compris les ajustements pour la prise en compte des arriérés de paiements internes.